

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Réuni en Conseil scientifique territorial de Bordeaux		
Catégorie : Espaces protégés		Source de la saisine : Etat.
Date de Dépôt : 01/06/2018	Date d'examen: 05/09/2018	
Décision n° 2018-25		
Date de validation officielle : 05/09/2018	Objet : Avis RNN étang Noir : 3^{ème} Plan de Gestion	Vote ----- Présents : 11 Représentés : 24 ----- Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0

Contexte de la demande

Le plan de gestion de la RNN de l'étang Noir est présenté par Cati DUCAILAR et Stéphanie DELABRE par un diaporama.

La RNN a été créée en 1974 sur une superficie de 52 ha dont un étang de 20 ha.

200 espèces végétales y sont décomptées avec pour la faune : cistude, loutre et zone de tranquillité pour les migrateurs.

Ce 3^{ème} PG a été validé en Comité consultatif de gestion en juin 2017.

Il court sur une période de 10 ans.

Sa conception s'appuie sur le guide méthodologique rénové qui n'a pas encore fait l'objet d'une publication officielle.

3 agents à temps plein assurent leur mission sur la RNN au sein du Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels des Landes.

La RNN s'insère dans un territoire où les enjeux économiques touchent principalement à l'activité forestière et les conséquences de l'accroissement touristique notamment sur le plan urbain.

Au sein de la RNN les activités sont réglementées par le décret de création de 1974 : chasse, pêche, activités « publiques » (30 à 40.000 visiteurs par an)

Au terme de 40 années de protection, l'intérêt vise plutôt la disponibilité en indicateurs que de rechercher l'exhaustivité.

La botanique et la faune sont bien pourvues en groupes et cortèges.

L'idée a été de tenter de faire le lien entre les 5 grandes unités écologiques qui constituent le site avec le rattachement des espèces et des cortèges.

Au sein de ce qui constitue la valeur de conservation pour la RNN 3 unités sont à privilégier : les boisements humides, les milieux aquatiques, les milieux tourbeux.

Le tout est imbriqué en mosaïque d'habitats, voire de micro-mosaïque, source de biodiversité et constitutif d'un corridor écologique.

Cet espace s'inscrit dans un territoire plus vaste et s'intègre dans une chaîne d'étangs dont il convient de tenir compte. Aucune maîtrise n'existe sur les niveaux d'eau car aucune règle ne vient fixer la gestion des pelles du seuil de la chaîne des étangs.

Trois cours d'eau alimentent le bassin versant de l'étang noir, étang dont la qualité des eaux s'inscrit dans un stade eutrophe à hypereutrophe.

Parmi les facteurs limitants pour la gestion dans et autour de la RNN, il faut noter l'importance du caractère foncier, et de la représentation culturelle.

Sur l'identification des enjeux, moins prise en considération dans le nouveau dispositif, les principes sont :

- Conserver la mosaïque d'habitats
- Améliorer l'hydrosystème.
- Conforter la place de la RNN dans le territoire
- Optimiser le fonctionnement de la RNN.

Le suivi de la population de cistudes, en lien avec le programme sentinelles du climat constitue la trame du fil conducteur des enjeux identifiés.

Il apporte des éléments sur l'évolution climatique, il ouvre sur le dialogue et les échanges avec les propriétaires fonciers dans et autour de la RNN sur les lieux de pontes de la Cistude, il engage à un travail en réseau sur les cours d'eau et fossés, sur l'alimentation hydraulique d'espaces ennoyés hors de la RNN mais biologiquement sensibles, il agit sur la perception culturelle en favorisant l'appropriation patrimoniale d'espèces symboliques.

La gestion des flux de visiteurs et les visites guidées s'inscrivent dans le parti-pris d'utiliser les animations comme leviers et vecteurs pour transmettre les messages environnementaux. 40.000 visiteurs dont la moitié en été.

Examen du CSRPN.

Les discussions ont soulevé les points suivants :

- Le travail sur le suivi des cistudes interpelle sur une articulation avec les acteurs périphériques situés hors de la RNN.
- Un site Natura 2000 recouvre la RNN : comment s'organise la cohérence des objectifs et des actions. L'opérateur unique Natura 2000 (Landes nature) a intégré les compétences de la RNN dans un programme réparti d'actions avec une mise en commun de l'information.
- Au vu des enjeux situés à l'extérieur, quelles possibilités d'extension du périmètre de la RNN ? Si la conservatrice est persuadée du besoin, le contexte local, et en particulier les nouveaux élus, est très peu favorable.
- Il y a une réelle difficulté à converger sur des objectifs, voire des interrogations chez certains élus de lever le statut de RNN pour favoriser l'implantation d'activités économiques.
- Il n'y a pas de hiérarchie dans la présentation des enjeux.
- Deux étangs se situent à l'aval. Quelle comparaison peut-on faire ? L'étang noir présente des caractéristiques très contrastées (profondeur marquée, étroitesse, présence d'espèces absentes ailleurs...)
- L'hydraulique est peu maîtrisable du fait d'une gestion des seuils fondés en titre mais sans obligations de droits d'eau, et une gestion a contrario des réalités saisonnières (on lâche en hiver, on ferme l'été) d'où un marnage contre nature. Cela fait très longtemps que les discussions sont engagées sans résultats. Toutefois la chaîne des étangs devenue un site index pour l'anguille pourrait apporter plus de transparence dans la gestion de l'eau et resserrer les exigences.

Le rapporteur sur le dossier présente son rapport

Exposé de la demande

Le Plan de gestion (PG) de la Réserve naturelle nationale (RNN) de l'Etang Noir a été rédigé par les agents de la Réserve.

Ce document est soumis à l'appréciation du CSRPN Nouvelle-Aquitaine conformément aux dispositions de l'article R 332-18 du Code de l'Environnement.

Historique

Troisième plan de gestion après :

- celui rédigé en 1996-97, validé en 2000 par CNPN mais valable de 2000 à 2003
- celui rédigé en 2005-06 validé en 2008 pour la période 2007-201
- celui-ci rédigé en 2016-17, présenté pour validation en 2018 pour la période 2017-2026

Durée est due au changement de gestionnaire.

Cette réserve a été créée en 1974, dans un contexte où il n'existait que ce type de classement. Aujourd'hui est ce que ce site mériterait un classement en RNN ?

Contexte

Réserve de petite taille (53 ha) et située aujourd'hui dans un contexte d'urbanisation. Mais RNN située dans le contexte de l'arrière-dune atlantique, dans la chaîne des lacs et étangs aquitains. **Elle prend toute sa valeur dans les liens qu'elle a avec l'étang Blanc et l'étang Hardy.**

Réserve qui comprend 35 % de territoires privés ! (cas relativement unique en France).

Réserve qui se situe aujourd'hui dans un contexte péri-urbain avec forte augmentation de l'urbanisation autour en 20 ans. Ceci entraîne une activité pédagogique importante : près de 40 000 visiteurs.

Réserve qui bénéficie de moyens importants : 3.6 ETP sur 53 ha ! voire plus avec l'apport de personnel temporaire en été.

Qualité du dossier

Dossier très bien présenté et très pédagogique et complet. Il y a eu un très gros effort de compilation, de présentation, d'orthographe, de qualité des cartes et illustrations. On peut souligner notamment l'effort pédagogique géomorphologique et géologique retraçant la genèse de ce type de milieu.

La partie historique et diagnostic dresse un panorama complet de l'histoire et des événements et contexte : 142 pages.

On peut souligner l'effort d'exhaustivité des inventaires du patrimoine naturel, avec des originalités sur la microflore planctonique ... les lichens et mousses ...

La partie « exécutoire », 42 pages, est courte et pragmatique. Les enjeux sont bien cernés et précisés et regroupés par ensembles. La partie évaluation financière laisse par contre perplexe devant la précision des calculs

La partie annexes, 109 pages, est à part mais contient tous les documents relatifs à la gestion et à l'histoire.

L'ensemble fait un document très complet et (presque trop) gros – 293 pages - pour une réserve de cette taille.

L'évaluation cible bien l'intérêt de cette réserve qui repose sur l'existence d'une partie forestière humide typique des forêts humides landaises relictuelles, avec une richesse de micro milieux et un effet mosaïque important.

Dans la volonté de « justifier » la réserve on note quelques points « amusants » : cortège de reptiles « lézard vivipare/orvet/vipère aspic » survalorisé, mention du Vison d'Europe ... qui n'existe plus, mention de la Loutre d'Europe ... qui déborde largement de la réserve ... mention du Fadet des laïches ... qui dépend des terrains privés à côté ... idem pour la Cistude.

La partie police est peu identifiée et on parle peu des problèmes de gestion/relation avec les propriétaires privés qui semblent pourtant non neutres et conditionnent beaucoup le succès de plusieurs actions. Les efforts sur peuplement piscicole et pêche et chasse sont à poursuivre.

Orientations du plan de gestion / futur de la réserve

Les lacunes et faiblesses sont bien évaluées, et les orientations d'action vis-à-vis des propriétaires privés, et surtout le travail en relation avec le bassin versant et les deux étangs mitoyens est bien ciblé. L'analyse est bonne, il reste à la mettre en œuvre.

Proposition du rapporteur au CST-Bordeaux

Avis favorable, en mettant l'accent sur le règlement et l'intégration de propriétaires privés ans le futur de cette réserve. Bien développer les relations et travaux avec les deux étangs voisins.

Après la présentation du rapporteur s'engage un débat dont il ressort :

- Le besoin de favoriser le conventionnement pour maîtriser des éléments de cycle de vie (cf. cistude et pontes) se déroulant au-delà du périmètre de la RNN.
- Ces extérieurs se situent en zone Natura 2000, qui dispose des outils adéquats pour peu que les enjeux soient communautaires.
- La RNN est inscrite sur de nombreuses parcelles privées.
- La présentation, hormis pour la cistude, fil rouge, manque de précisions sur d'autres enjeux (odonates, mousses, lichens, ...).
- Pour certains l'avis très positif formulé par le rapporteur mérite d'être modulé, notamment pour les questions botaniques. Les études conduites en 2005 et 2010 sur d'une part les mousses et lichens et d'autre part sur la botanique ne semblent pas avoir été réellement appropriées par le gestionnaire. Il existe très nettement un besoin d'actualisation des connaissances en botanique et en cartographie des habitats naturels.
- Il n'existe pas de cartographie des espèces patrimoniales de flore sur la RNN.
- L'état de conservation des milieux et surtout des tourbières n'est pas renseigné.
- Une meilleure formalisation des suivis serait nécessaire.

Sur la base des échanges du rapport et du débat, le président propose un vote sur une décision formulée de la manière suivante.

Avis favorable, sous conditions :

- Mettre à jour les données botaniques et floristiques.
- Mettre en œuvre des suivis pérennes sur les enjeux majeurs.
- Produire une carte fine des enjeux d'habitats naturels et de la flore.

et avec recommandations :

- Effort à poursuivre sur l'extérieur de la RNN en vue d'une meilleure maîtrise des usages.

Vote Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 35 (Unanimité)

Décision du CSRPN N-A, CST-B

En séance du 05/09/2018, le CSRPN réuni en conseil scientifique territorial de Bordeaux, après délibération et vote, émet une décision d'avis favorable au plan de gestion de la RNN de l'Etang Noir accompagnée des conditions et recommandations suivantes :

sous conditions

- **Mettre à jour les données botaniques et floristiques.**
- **Mettre en œuvre des suivis pérennes sur les enjeux majeurs.**
- **Produire une carte fine des enjeux d'habitats naturels et de la flore.**

et avec recommandation

- **Effort à poursuivre sur l'extérieur de la RNN en vue d'une meilleure maîtrise des usages.**

A Bordeaux, le 5 septembre 2018.

Le Président du CSRPN N-A



Laurent CHABROL